

Formation des membres CSE

11 à 49 salariés



DUREE

5 jours, soit 35 heures

PREREQUIS

Être élu du CSE d'une entreprise de 11 à 49 salariés

EFFECTIF

12 personnes max

PUBLIC CONCERNE

Membres élus du CSE

LIEUX ET DATE

Nous consulter

TARIFS (€ HT)

Nous consulter

FORMAT

Présentiel uniquement

INTERVENANT

Formateur d'adulte certifié
Formateur CSE-CSSCT
Ingénieur HSE

Maj programme : 22/05/2026

Taux satisfaction (2025) : /

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffer.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441

OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier son rôle et ses missions dans le cadre de son mandat CSE
- Connaître le fonctionnement, la composition et les responsabilités des membres du CSE
- Connaître les enjeux de la prévention et les principales obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Identifier les risques au sein de son établissement et participer à la démarche de prévention des risques
- Participer à la mise à jour du Document-Unique d'Évaluation des Risques (DUER) et savoir établir un plan d'action de réduction des risques efficace
- Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes
- Gérer les entreprises extérieures et les risques de coactivité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
 - Travaux à partir de cas concrets des stagiaires
 - Quizz de découverte et de renforcement des connaissances
 - Exercices pratiques de mise en situation en sous-groupes
 - Escape Game Sécurité
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un Livret Mémo avec les messages clés
- Recyclage tous les 4 ans

CONTENU

Partie I : Identifier les attributions et le fonctionnement du CSE

- Le rôle et les missions du CSE
- La mise en place et la composition du CSE
- Le fonctionnement du CSE :
 - Les réunions obligatoires et exceptionnelles
 - Les consultations du CSE
 - Les droits d'alerte du CSE
- Les moyens du CSE
 - Les délégations d'heures des élus
 - Les formations

Partie II : Connaître les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail

- Introduction, définitions et enjeux de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les textes clés et les obligations de l'employeur
- Le Document-Unique d'Évaluation des Risques (DUER) et le C2P
- Les acteurs de la prévention

Formation des membres CSE



Code du Travail, Art. L4644-1

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail (...) »

Code du Travail, Art. L2315-18

« La formation est d'une durée minimale de cinq jours »

- Les sanctions
- Le devoir d'alerte et droit de retrait

Partie III : Repérer, évaluer et maîtriser les risques professionnels

- Définir les situations de travail : méthode ITAMAMI / QQQQCCP
- Evaluer les risques :
 - L'identification des risques
 - Les moyens de maîtrise : technique, humain et organisationnel
 - La cotation des risques : gravité, probabilité et matrice de criticité
- Construire un plan d'action
 - Objectifs du plan d'action
 - Le PAPRI Pact
 - Définir des actions SMART
 - Construire son plan d'action

Partie IV : Appréhender la spécificité du risque chimique

- Introduction et définitions
- Classification et étiquetage des produits :
 - Réglementation CLP
 - Les classes de danger : physiques / pour la santé / pour l'environnement
 - L'étiquetage des produits : lire et comprendre les étiquettes
- La prévention des risques :
 - La Fiche de Données de Sécurité
 - Bonnes pratiques de manipulation
 - Stockage et incompatibilité

Partie V : Déceler les signes de RPS et les prévenir

- Les Facteurs de Risques
- Les différents types de RPS
- Les atteintes pour la santé et pour l'entreprise
- Déceler et prévenir les risques
- Le rôle du Référent Harcèlement du CSE

Partie VI : Gérer les entreprises extérieures et les contrôles périodiques obligatoires

- Les différents types d'intervention
- Interférences et coactivité
- Le plan de prévention
- La visite préalable
- Les visites périodiques obligatoires

Partie VII : Prévenir et analyser les accidents de travail

- Définitions : accident / maladie
- Accidents du travail :
 - Mécanismes de l'accidentologie
 - Facteurs humains et biais cognitifs
 - Les différents types d'accidents : AT, AJ, AB, PA
 - Les conséquences de l'accident
- La maladie professionnelle
 - Les causes de la MP
 - Tableaux MP
 - Les conséquences de la MP
- Analyser un accident : la méthode de l'arbre des causes

Partie VIII : Ancrer et développer la culture sécurité

- Culture sécurité : amélioration continue, audit et vigilance partagée
- Accueil sécurité et formation continue
- Communiquer, animer et sensibiliser
- La visite d'inspection du CSE
- Synthèse des bonnes pratiques

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffer.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441